

Invitation à une activité de formation continue



Association des médecins
omnipraticiens de Laval

Titre : Lignes directrices 2021 de la Société canadienne de cardiologie sur la prise en charge de la dyslipidémie pour la prévention de la maladie cardiovasculaire chez l'adulte

No d'activité : 78329

Date : lundi le 07 juin 2021

Lieu : WEBINAIRE

Coordonnées : Webinaire

Objectifs

Après cette activité, les participants seront en mesure d'effectuer ce qui suit :

- Actualiser les connaissances des évidences cliniques évaluées dans le cadre des nouvelles lignes directrices canadiennes de dyslipidémies;
- Distinguer et assimiler les changements par rapport aux recommandations précédentes;
- Discuter de l'impact de ces nouvelles recommandations sur la pratique clinique.

Président de séance :

Horaire

2021-06-07	18:15	18:30	Accueil/Clôture	Accueil des participants sur la plateforme	
2021-06-07	18:30	20:00	Conférence	Lignes directrices 2021 de la Société canadienne de cardiologie sur la prise en charge de la dyslipidémie pour la prévention de la maladie cardiovasculaire chez l'adulte	Dr Jean Grégoire, cardiologue, Institut de Cardiologie de Montréal, service hémodynamie

SVP vous inscrire via notre site web:
<http://amol.ca/calendrier/>

La Fédération des médecins omnipraticiens du Québec, organisme pleinement agréé en formation continue par le Collège des médecins du Québec, reconnaît 1.50 heure(s) d'activité de développement professionnel reconnue aux fins du Règlement sur la formation continue obligatoire des médecins du CMQ. Le code d'éthique du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM) doit être respecté (www.cqdpcm.ca).

Cette activité bénéficie d'une subvention à visée éducative de HLS therapeutics

Tous les participants sont invités à se créer un compte au www.fmoq.org en cliquant sur « se connecter ». Ce compte vous permettra de remplir l'évaluation de l'activité au <https://evaluation.fmoq.org> ainsi que de télécharger votre attestation de participation (des frais pourraient être exigés pour les professionnels de la santé autres que médecins et résidents) à <https://padpc.fmoq.org>